

RÉSOLUTION N° 453

**RAPPORT DE LA RÉUNION 2006 DE LA COMMISSION CONSULTATIVE
SPÉCIALE SUR LES QUESTIONS DE GESTION**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Vingt-sixième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc.477(06), « Rapport de la réunion 2006 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion »,

CONSIDÉRANT :

Que, par la résolution IICA/JIA/Res.341(X-O/99), le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) a créé la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG) dans le but de « faciliter un échange plus régulier entre le Directeur général et les États membres en ce qui concerne les initiatives et les questions administratives et financières, afin de faciliter la réalisation d'un consensus au sujet de ces questions et initiatives au sein du Comité exécutif et du Conseil »;

Que, par la résolution IICA/JIA/Res.394 (XII-O/03), le Conseil a prorogé le mandat de la CCSQG jusqu'à la tenue de la Treizième réunion ordinaire du Conseil;

Que la CCSQG a tenu sa réunion ordinaire correspondant à 2006 au siège de l'IICA les 26 et 27 juillet 2006 et qu'elle a remis son rapport avec des recommandations à l'intention du Directeur général de l'IICA,

DÉCIDE :

De recevoir favorablement le rapport de la réunion ordinaire 2006 de la CCSQG.